Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 53

Artikel: Votre âge, madame !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201792

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Votre âge, madame! — Appelée comme témoin devant le tribunal, une dame s'entend poser la question habituelle :

— Votre âge, madame ?

— A quoi bon vous le dire! Vous n'ignorez pas, monsieur le président, qu'une dame a toujours l'âge qu'elle paraît.

— Je ne vous en aurais pas donné autant.

« Y veut se laver. »

Un voyageur de commerce était récemment obligé de passer la nuit dans un tout petit village d'un canton voisin.

Non sans peine, il obtient un lit dans l'unique auberge du lieu.

Le matin, voulant faire sa toilette, il ne trouve ni linge, ni eau. Il appelle la servante :

— Mademoiselle, voulez-vous, s'il vous plaît, m'apporter de l'eau et un linge, pour ma toilette.

La servante descend vers l'aubergiste.

— Hé, patron, y a le mossieu qui a dormi ici qui demande de l'eau et un essuie-mains pou se laver. Bien sû qu'y croit que c'est dimanche.

Petites annales de décembre.

1531. — Le jour de Noël, il y eut à Novalles de graves désordres causés par les catholiques, qui s'opposèrent violemment à l'entrée des réformés dans l'église, où ceux-ci voulaient se réunir pour entendre le sermon Soutenus par leurs coreligionnaires de Vugelles et de Longeville, les catholiques prirent les armes, repoussèrent les réformés, en blessèrent quelques-uns, entre autres le ministre, qui eut la tête fendue. Plainte fut portée à Berne, où le bailli de Grandson, accusé par Farel d'avoir excité cette émeute, fut appelé pour rendre compte de sa conduite.

1552. — Sur la fin du mois de décembre arrivèrent en ce Pays de Vaud certains oyseaux lesquels ne sont accoustumez guerres voir en ce pays, lesquels se nomment ostardes (outardes) et en vinrent quantité, lesquels oyseaux, comme l'on dit, présagent un grand hiver, ce qui a esté bien vray, car l'hiver a esté fort fascheux, avec grandes neiges fort durables jusques au mois de may. PIERREFLEUR.

Le parapluie. — Un de nos amis a prêté son parapluie, il y a un mois, à une connaissance, une dame d'un canton voisin personne fort aimable, mais qui n'a pas l'air de se douter qu'elle abuse de la serviabilité de notre ami. Ce dernier lui donne à entendre le plus délicatement possible qu'il ne serait pas fâché de rentrer en possession de son riflard.

— Téchâ longtemps, lui répond-elle, ché foulais fotre barabluie rabborter; mais ché pouvais bas, à gause il bleuvait toutes les chours!

Depuis l'échange.

La Direction des Domaines de la commune de Lausanne veut bien nous communiquer encore les renseignements suivants qui complètent notre article de samedi sur le *Café pointu*.

* * *

En 1784, le bâtiment de la place Pépinet fut amodié à M. le Maisonneur Abram Ete. VULLYAMOZ.

En 1792, loué à Mons. le Lieut. BRESSENEL, repris de M. Vullyamoz.

En 1801 est échu au citoyen AUBOIN, petit bâtiment servant de magasin d'épicerie.

En 1810 est échu au citoyen ROQUIROL.

En 1815 est reconstruit, puis loué à M. Amédée KOHLER, négociant.

En 1830 est affermé à Jean Abram DELISLE, négociant.

En 1843 est affermé au dit.

En 1854 est loué à Marc François GRIVEL, employé de l'Administration des Postes.

En 1861, café, est loué à Frs Sel NOVERRAZ, cafetier.

En 1867 est loué à M. Jean Frs PONNAZ-DEPREZ, pour 6 ans.

En 1873 est loué à M. Léonard SCHENKEL-AMSLER, cafetier.

En 1888 est loué au Comité du Dispensaire.

En 1892, à l'Etat, pour la polyclinique de l'Université.

En 1904 à Joseph NERI.

Actuellement, des tractations sont en cours pour la vente de cet immeuble, en vue de la reconstruction d'un bâtiment sur une partie de son emplacement et sur celui du bâtiment voisin.

« **Ce n'est pas un almanach** que le vôtre », nous dit, l'autre jour, un de nos vieux abonnés.

— Pas un almanach ! Et pourquoi ?

— Mais non ; y ne donne pas les foires.

— Ah ! ça, c'est vrai. Ainsi, vous croyez que pour être un almanach — un vrai — il faut publier l'interminable liste des foires ?

— Bien sû ; le bon sens.

— Alors, c'est incontestable, l'*Almanach du Conteur* n'en est pas un. Oh ! mais il s'en console facilement. Almanach ou non, son principal désir est d'offrir à ses lecteurs un choix de morceaux, français et patois, prose et vers, aussi variés et aussi intéressants que possible. Il croit y avoir réussi, car, cette année, outre le concours fidèle des collaborateurs aimés des lecteurs du *Conteur*, notre almanach a eu la bonne fortune d'obtenir aussi celui de plusieurs de nos écrivains vaudois, d'entre les plus marquants. Il contient *vingt-sept morceaux*, plus quelques illustrations, et son calendrier — mérite qu'il ne partage qu'avec le Calendrier héraldique — donne la liste des saints qui intéressent particulièrement l'histoire de notre pays ; le tout pour *50 centimes* seulement. Cela ne vaut-il pas la kyrielle des foires ?

Post-scriptum.

M. et Mme N. sont tout nouvellement mariés.

Monsieur, qui est voyageur de commerce, a dû reprendre ses occupations. Il y a quatre jours déjà qu'il est absent. Il reçoit de madame le billet suivant :

« Mon chéri,

» Envoie-moi, je t'en prie, vingt louis pour m'acheter une robe.

» Ta petite femme,
» BERTHE.

» *P. S.* — J'ai oublié de t'envoyer toutes mes tendresses. »

* * *

Monsieur répond avec empressement :

« Ma Berthe chérie,

» Je t'envoie toutes mes tendresses.

» Ton petit mari,
» HECTOR.

» *P. S.* — J'ai oublié de te dire qu'il m'est impossible de t'envoyer les vingt louis. »

Réparation.

Un propriétaire avare et un locataire exigeant discutent réparations. L'entretien s'anime, tourne à la dispute et le propriétaire, homme vif, donne un soufflet à son locataire.

Le lendemain il reçoit deux messieurs qui lui remettent la lettre suivante :

« Monsieur, après ce qui s'est passé hier, » vous comprendrez que les choses ne peu- » vent rester ainsi. Je suis l'offensé, j'ai droit » à une réparation. J'exige que vous répariez » ma salle à manger. Mes témoins régleront » avec vous la couleur du papier. »

Le taborniau. — Dites-voir, môssieu, est-ce que vous me prenez pour un taborniau ?

— Non pas, mais je puis me tromper.

Rendu. — Un pasteur étranger monte il y a une semaine dans le train de Genève. Il veut passer dans le compartiment des non-fumeurs, mais n'y trouve plus une place. Il s'en plaint au conducteur.

Celui-ci ne peut l'impossible et prie le voyageur de vouloir bien rester encore un moment dans le compartiment voisin, presque vide.

— Ah ! c'est comme ça, fait l'ecclésiastique. Très bien. Lorsque vous irez dans l'autre monde, je vous caserai... où il y aura de la place.

Ces pauvres caissiers. — Un caissier vient de lire un volume de poésies extra-lyriques, dans lequel il est dit, entre autres choses, que les étoiles sont les âmes des trépassés.

Rêveur, il aperçoit tout à coup une étoile filante.

— Tiens, se dit-il avec recueillement, l'âme d'un confrère.

Pas d'amateur. — Un cafetier veut remettre son établissement. Il a fait insérer, dans un journal, une annonce ainsi conçue : « *A céder de gré à gré un café très bien achalandé.* »

Chaque jour il va au bureau du journal s'informer s'il s'est présenté quelque amateur. On lui répond toujours qu'il n'est venu personne.

Perdant patience, il fait modifier ainsi l'annonce : « *A céder de gré ou de force*, etc. »

Vive la joie ! — C'est le Nouvel-An ; on s'amuse. Le Théâtre et le Kursaal ont tous deux organisé une série de spectacles extraordinaires qui feront certainement salles combles.

Voici pour le **Théâtre :** Demain, dimanche, 1er janvier, en matinée, *Les deux Gosses ;* le soir, *Monte-Cristo.* Lundi 2, en matinée, *Les deux orphelines ;* le soir, *Les joies du foyer ; La Culotte.* Mardi 3, en matinée, *La jeunesse des Mousquetaires ;* le soir, l'*Aiglon.* Jeudi 5, en matinée et le soir, l'*Aiglon.*

Au **Kursaal**, les 1er, 2 et 3 janvier, matinées et soirées, avec programme nouveau. William Orford's et ses trois éléphants jouant une pantomime comique ; Les Regahs musicaux excentriques, créateurs d'instruments nouveaux et comiques ; Miss Laurie et sa négresse Corinde, danse acrobatique et cakewalk. La « Vrille », pièce nouvelle ; La « Planète Billou », pièce en un acte.

Le mal de reins

Cette souffrance inquiétante et déprimante est immédiatement guérie par l'application d'un ou plusieurs emplâtres Allcock. Exigez toujours le véritable « Allcock » et refusez toutes les imitations ; la valeur de l'emplâtre est dans sa composition et non pas dans la forme ou dans le boniment.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.